

1. QUESTIONS RÉPONSES

Questions-réponses (à mettre à jour au besoin)

1) Comment la maladie se manifeste-t-elle?

La maladie se manifeste chez les porcelets non sevrés et engendre un taux de mortalité de 80 à 100 %. Le virus se propage très rapidement lors d'un contact avec la matière fécale. Les principaux signes cliniques sont une forte diarrhée et une mortalité accrue. Chez les porcelets sevrés et les porcs adultes, une anorexie peut être observée mais engendre très peu de mortalité. On recommande fortement aux éleveurs observant ces symptômes chez leurs animaux de prévenir immédiatement leur vétérinaire.

2) Sachant ce qui se passait aux États-Unis, comment la DEP a-t-elle pu faire son entrée au Québec ?

Dès l'apparition de la maladie aux USA, le transport des porcs, et principalement le transport en provenance des USA et/ ou de l'Ontario, a été identifié comme le principal facteur de risque d'introduction et de propagation de la DEP. Tous les intervenants de la filière ont été appelés à mettre en application des mesures de prévention et de détection afin de permettre à l'ensemble de l'industrie d'agir rapidement en cas d'apparition du virus.

3) Y a-t-il d'autres vecteurs de transmission du virus?

Il y a de nombreux vecteurs qu'on dit mécaniques de propagation possible de la maladie. Bien que le virus se propage par des fèces contaminées, tout objet, véhicule, vermine ou personne étant entré en contact avec ces fèces contaminées peuvent les transporter avec eux et contaminer involontairement d'autres élevages. C'est pourquoi des mesures sanitaires strictes doivent être observées en tout temps par tous les producteurs et intervenants à la ferme afin de minimiser les risques de propagation du virus entre les fermes. L'alimentation se révèle également être un vecteur de transmission de la maladie, comme l'ont confirmées les enquêtes menées par l'ACIA.

4) Comment l'alimentation peut-elle contaminer les porcelets?

Les porcelets en sevrage sont nourris pendant une période de 2 semaines avec une moulée contenant du plasma de porc. Celui-ci contient des qualités nutritives intéressantes et des anticorps qui permettent aux porcelets de ne pas tomber malades. Du plasma contaminé à la DEP a malencontreusement été donné à des

porcelets, ce qui pourrait expliquer la propagation de la maladie dans des élevages de différents territoires en Ontario.

5) Il n’y a absolument aucun danger pour les humains? Toucher un porc, manger du porc?

Aucun. Cette maladie n’est pas transmissible aux humains ou autres animaux, tant par le toucher, la proximité ou la consommation de viande.

6) Quelles pourraient être les pertes économiques pour l’industrie si l’épidémie a la même ampleur au Québec qu’aux États-Unis ?

Selon une étude récente du CDPOQ, les pertes pourraient s’élever à 50 millions \$ pour les éleveurs uniquement, dès la première année, si la maladie se propageait à la même vitesse qu’aux États-Unis. À cela, il faudrait ajouter les pertes pour les transporteurs, les transformateurs, etc. Cette situation est d’autant plus préoccupante que plusieurs entreprises ont une situation financière encore fragile.

7) Quels sont les moyens pour stopper la propagation de la maladie ?

Tous les producteurs, qu’ils transportent eux-mêmes leurs porcs ou qu’ils fassent affaire avec un transporteur, doivent s’assurer que tous les camions qui quittent un parc de rassemblement ou un abattoir soient lavés et désinfectés avant de retourner sur une ferme. Ils doivent par ailleurs ne pas laisser le transporteur entrer dans le bâtiment pour le chargement des porcs et le producteur ne doit pas entrer dans le camion.

8) Quand saurons-nous si un porc a été affecté par le virus au Québec ?

Les directeurs de laboratoire ont l’obligation depuis le 21 février de déclarer tout cas de DEP confirmé. Le producteur doit aviser son vétérinaire de l’apparition de signes cliniques apparent à la DEP pour que ce dernier fasse parvenir un échantillon au laboratoire du MAPAQ et avoir confirmation ou non de la présence du virus.

9) Comment soigner cette maladie? Un vaccin existe-t-il?

Il n’existe présentement pas de médicament pour soigner cette maladie et, bien que certains vaccins aient été développés par le passé, aucun ne s’est encore révélé efficace contre la DEP. Les animaux doivent développer une immunité naturelle pour éventuellement résister à la maladie.

10) Avez-vous eu des discussions avec le MAPAQ ? Un soutien financier est-il prévu ?

Actuellement les services vétérinaires du MAPAQ appuient la mise en œuvre des mesures de détection et de prévention de la propagation du virus. Concernant une aide financière aux producteurs en cas d'apparition de la maladie dans les élevages, des discussions sont présentement en cours avec le Ministre Gendron.

11) Comment réagissent les éleveurs ? Ont-ils peur pour leurs animaux ?

La menace de l'introduction de la maladie est, sans contredit, préoccupante pour les éleveurs qui viennent de vivre des années très difficiles. La santé de leurs animaux est leur priorité et c'est pourquoi tout va être mis en œuvre pour éviter que cela arrive.

12) Est-ce que tous les abattoirs font des tests?

Tous les abattoirs appliquent des mesures de biosécurité rehaussées et appliquent des protocoles de détection du virus aux quais de déchargement et sur les camions livrant des porcs à leurs installations.

13) Si le virus se propage aux porcs, quelles sont les prochaines étapes ?

L'EQSP a développé un plan d'action comprenant plusieurs mesures à différents niveaux qui exigent la participation active de tous les intervenants de la filière. Nous allons évidemment tout mettre en œuvre pour éviter que cela se produise et pour minimiser l'impact économique pour l'ensemble de la filière porcine québécoise.